

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ARVE ET SALÈVE (CCA&S)
160 Grande Rue - 74930 REIGNIER-ÉSERY

DÉLIBÉRATION
du Conseil communautaire
Séance du mercredi 07 mai 2025

DEL20250507_041

L'an deux mil vingt-cinq, le sept mai, à 19 heures, le Conseil communautaire, s'est réuni en salle communale à PERS-JUSSY, sur convocation adressée à tous ses membres, le 30 avril précédent, par Monsieur Sébastien JAVOGUES, Président en exercice de la Communauté de Communes Arve & Salève (CCA&S).

Conseillers en exercice : 32

Présents : 19

ARBUSIGNY : Régine RÉMILLON, Esther VACHOUX ;

ARTHAZ-PONT-NOTRE-DAME : Frédéric CHABOD, Régine MAYORAZ ;

LA MURAZ : Gianni GUERINI, Nadine PÉRINET ;

MONNETIER-MORNEX : Laurent CHIORINO ;

NANGY : Nadège SAPORITO ;

PERS-JUSSY : David DE VITO, Patrice DOMPMARTIN, Isabelle ROGUET, Valérie VACHOUX ;

REIGNIER-ÉSERY : Denise GERELLI-FORT, Sébastien JAVOGUES, Billy MARQUET, André PUGIN, Lucas PUGIN,

SCIENTRIER : Michel BRANTUS, Patricia DÉAGE ;

Pouvoirs : 6

Absents excusés avec procuration : Rodolphe ARNOULD a donné procuration à Sébastien JAVOGUES ; Didier EISACK a donné procuration à Billy MARQUET ; Laurent FAVRE a donné procuration à Nadège SAPORITO ; Virginie JACQUEMOUD a donné procuration à Nadine PERINET ; Stéphanie LE MOAL a donné procuration à Lucas PUGIN ; Isabelle SAGE a donné procuration à André PUGIN ;

Absents excusés : Dominique BRAND, Anne-Marie LALLIARD

Absents : Christophe AUGUSTIN, Sophie BIOLLUZ, Séverine MILLOT-FEUGIER, Aline MIZZI, Ludovic WISZNIIEWSKI ;

Secrétaire de séance : Valérie VACHOUX

DEL20250507_041 - Désignation des délégués au Conseil de Surveillance du Centre Hospitalier local de Reignier

Rapporteur : Monsieur le Président, Sébastien JAVOGUES

VU la loi du 21 juillet 2009 portant réforme de l'hôpital et relative aux patients, à la santé et aux territoires ;
VU l'article R.6143-3 du code de la santé publique, relatif à la composition des conseils de surveillance des établissements publics de santé ;

VU la délibération du Conseil communautaire de la CCA&S n°2020 05 69 du 22 juillet 2020 désignant 2 délégués au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier local de Reignier ;

VU le courrier de l'Agence Régionale de Santé en date du 11 mars 2025 sollicitant la désignation des délégués de la CCA&S au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier local de Reignier ;

CONSIDÉRANT que le mandat des délégués au sein des conseils de surveillance des établissements de santé est d'une durée de 5 ans ;

CONSIDÉRANT de ce fait que le mandat des déléguées actuelles prend fin au 30 juin 2025 ;

CONSIDÉRANT que les déléguées désignées en 2020 étaient Mesdames Stéphanie LE MOAL et Isabelle ROGUET et que celles-ci souhaitent poursuivre leur mission au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier local de Reignier ;

Au vu de l'ensemble des informations présentées, le Conseil communautaire, à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de recourir au vote à scrutin public en vertu de l'article L2121-21 du CGCT pour la désignation des délégués de la CCA&S au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier local de Reignier, en renonçant au vote à scrutin secret ;
- **APPROUVE** la désignation des représentants de la CCA&S au sein du conseil de surveillance du Centre Hospitalier local de Reignier, ci-après :

DÉLÉGUÉS TITULAIRES	COMMUNE
Stéphanie LE MOAL	REIGNIER-ESERY
Isabelle ROGUET	PERS-JUSSY

La Secrétaire de séance
Valérie VACHOUX

Pour ampliation conforme
Le Président de Arve et Salève
Communauté de Communes
Sébastien JAVOGUES

Certifié exécutoire
Transmis en Préfecture, le 15/05/2025
Publié, le 15/05/2025